

Les bonnes pratiques de production du riz de bas-fonds, Bénin

Source	GIZ - Competitive African Cotton Initiative
Keywords	Riz, Bénin, riz paddy
Country of first practice	Benin
ID and publishing year	7914 and 2013
Sustainable Development Goals	No poverty, decent work and economic growth and life on land

Résumé

Des bonnes pratiques de production du riz de bas-fonds au Bénin permet à une récolte plus abondante et un revenu plus important. Ce fichier explique en détail les différentes étapes pour une bonne production du riz de bas-fond.

Ces étapes sont les suivantes: le choix du bas-fonds, le choix des semences et du traitement, la préparation du sol et du semis, le repiquage des plants si le semis a été dans une pépinière, le contrôle des ravageurs et des adventices en période pré et post levée, la fumure au NPK et à l'urée, la récolte, le battage et le vannage du riz et finalement le séchage et le stockage du riz.

Description

1. Choix du bas-fond

Les différentes étapes pour une bonne production du riz de bas-fond débutent par le type du bas-fond à choisir à cet effet.

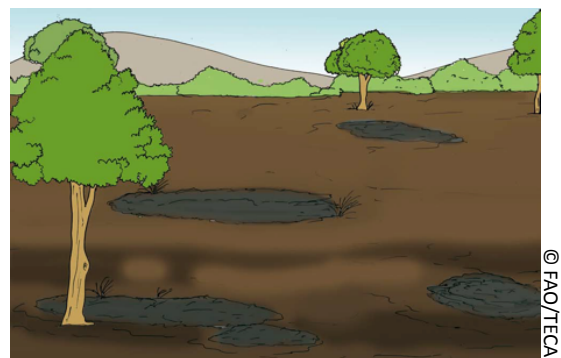
Le bas-fond approprié doit avoir un caractère saisonnier d'inondation, une pente faible et un sol peu perméable afin d'éviter l'érosion, le dessèchement rapide et une infiltration profonde de l'eau (Encadré 1).

2. Choix des semences et traitement

Il faut également procéder à un choix approprié des semences à utiliser pour le semis en tenant compte de la période de

production, des objectifs de production et du bas-fond choisi.

Encadré 1. Illustration d'un bas-fond adapté à la culture du riz.



© FAO/TECA

L'adoption des semences certifiées, ou celles choisies avec l'appui du conseiller agricole dans les banques de semences, et les semences auto produites sont très utiles (Encadré 2). Il est conseillé de procéder au trempage des semences auto produites, pour enlever les graines flottantes et les autres déchets, et de sécher les bonnes graines à l'ombre deux à trois heures de temps (Encadré 3).

Il faut également procéder au test de germination avec l'appui du conseiller agricole un mois avant la date de semis et s'assurer que les graines retenues ont un pouvoir germinatif d'au moins 80 pour cent.



Encadré 2. Choix de semences adaptées à la culture en bas-fond.



Encadré 3. Traitement des semences et test de germination.



3. Préparation du sol et semis

Après la sélection des semences, il faut désherber et essoucher la surface sélectionnée en faisant un labour à plat (15 à 20 cm) et une réalisation de nouvelles diguettes ou la consolidation des anciennes diguettes (Encadré 4).

Il faut ensuite procéder au semis tout en respectant les écartements de 30 cm entre les lignes et 10 cm entre les plants d'une même ligne. Les poquets doivent avoir une profondeur de trois à quatre cm et sont refermés après avoir mis quatre à six graines dans chacun (Encadré 5). Il est conseillé de prévoir 60 à 80 kg de riz paddy par hectare.

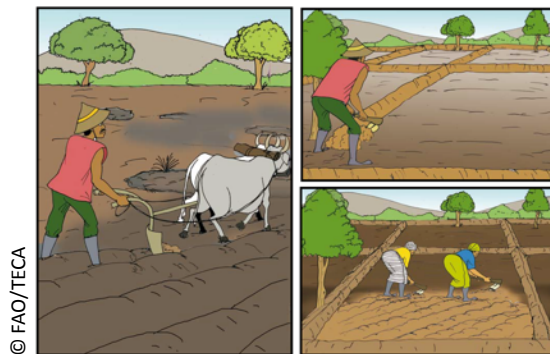
4. Repiquage des plants si le semis a été effectué dans une pépinière

En cas de transplantation, il est tout d'abord nécessaire de faire germer les graines

dans une pépinière. Pour cela, il faut confectionner des planches de 1,5 m sur 10 m.

La technologie souligne qu'il faut tremper les semences dans de l'eau pendant 48 heures et ensuite épandre lesdites semences sur les planches et arroser régulièrement pour assurer une meilleure germination.

Encadré 4. Préparation de la parcelle: labour et réalisation ou consolidation des diguettes.



Encadré 5. Semis du riz directement dans le bas-fond.

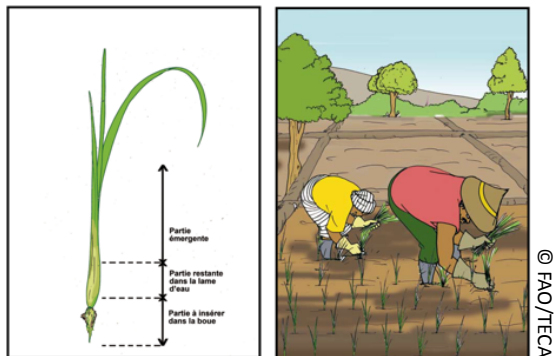


Après la levée, il faut procéder au repiquage des plantules (deux plantules par poquet de 3 cm de profondeur) au moment de la transplantation.

Cette pratique sera privilégiée pour des parcelles inondées et éviter que les graines ne germent pas et pourrissent.



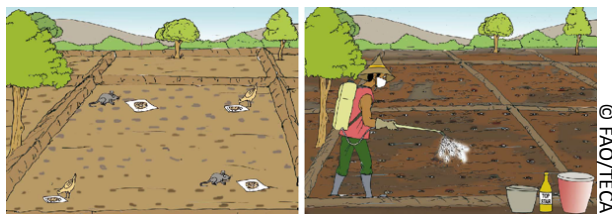
Encadré 6. Illustration d'un plant de riz prêt pour le repiquage et de l'acte en lui-même.



5. Contrôle des ravageurs et des adventices en période de pré-levée

Après la réalisation des semis, il faut protéger les jeunes plants contre les ravageurs en utilisant des appâts ou des pièges. Il est conseillé de renouveler l'appât tous les trois jours au besoin (Encadré 7). Il est aussi possible de réaliser un traitement herbicide le jour du semis ou au plus tard le lendemain sur un sol mouillé en s'assurant d'avoir choisi des herbicides spécifiques au riz (Encadré 7).

Encadré 7. Illustration des pièges placés dans la parcelle contre les ravageurs ainsi que du traitement herbicide contre les adventices.

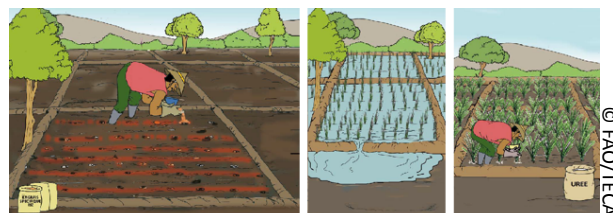


6. Fumure au NPK et à l'urée

La technologie préconise l'apport d'engrais aux plantules de riz le jour du semis et sur les lignes. Les doses prescrites sont de 200 kg de NPK (riz) pour un hectare, soit 50 kg de NPK (riz) pour un quart d'hectare (Encadré 8). Un apport d'urée est conseillé entre 35 et 40 jours après le semis, pour les variétés à cycle court, et entre 45 et 50 jours après le semis, pour les variétés à cycle long.

Il faut évacuer les excès d'eau dépassant 5 cm des casiers en ouvrant des canaux d'évacuation dans les diguettes avant l'épandage d'urée. Il est conseillé d'épandre l'urée à la dose de 75 kg par hectare en ligne (pour un bas-fond non inondé) ou à la volée (pour un bas-fond inondé) (Encadré 8). Il est recommandé d'associer la fumure organique à la fumure minérale.

Encadré 8. Illustration de la fertilisation au moment du semis et en période de post-levée après avoir vidé l'eau de la parcelle.



7. Contrôle des ravageurs et des adventices en période de post-levée

7.1 Désherbage chimique

Il est possible de procéder à un second désherbage en post-levée le 21^e jour après le semis en utilisant des herbicides tels que Garil ou Rical.

Encadré 9. Désherbage chimique par pulvérisation en période de post-levée.



7.2 Désherbage manuel

Une alternative au désherbage chimique est le désherbage manuel. Il doit être réalisé à deux reprises: le premier entre le 15^e et le 20^e jour; et le second entre le 45^e et le



50^e jour après le semis (Encadré 10). Il est vivement recommandé d'enlever et de jeter hors des champs les variétés de riz qui n'ont pas été plantées (variétés sauvages). Cette épuration doit démarrer lors du second sarclage (Encadré 11).

Encadré 10. Désherbage manuel par sarclage en période de post-levée.



Encadré 11. Épuration des mauvaises variétés de riz de la parcelle.

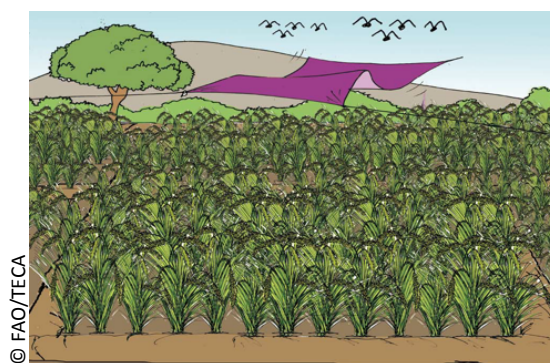


7.3 Chasse des oiseaux

A maturité, veillez à ce que les plants de riz soient à l'abri des dégâts des oiseaux surtout le matin et au crépuscule.

Les bandes de cassette, les feuilles de tôle, les coupons de pagnes attachés à un piquet (Encadré 12), les filets et les lance-pierres sont des exemples d'outils à utiliser.

Encadré 12. Exemple d'action pour chasser les oiseaux: un pagne est attaché au-dessus des cultures et effraie les oiseaux par ses mouvements.



© FAO/TECA

8. Récolte, mise en bottes et séchage du riz

Lorsque les panicules deviennent jaunes au deux tiers de leur longueur, il faut procéder à la récolte du riz en coupant les plants à 10 cm du sol à l'aide du couteau ou d'une faucille. Il faut mettre les plants coupés en botte en les attachant par des ficelles et les disposer au sol, dans le champ, en tournant les panicules vers le haut cinq à 10 jours de temps pour assurer leur séchage (Encadré 13).

Si les 100 pour cent des panicules sont jaunes sur le champ, le rendement est faible et le taux de brisure est élevé au décortiquage.

Encadré 13. Récolte du riz et mise en botte en disposant les panicules vers le haut.



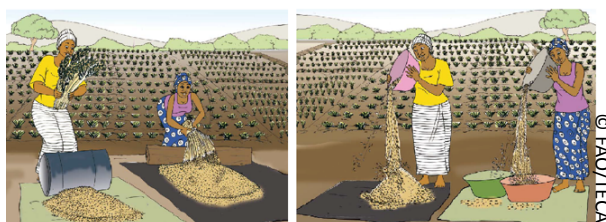
© FAO/TECA



9. Battage et vannage du riz

Après le séchage, il faut procéder au battage du riz sur une bâche contre un tonneau ou une bille de bois (Encadré 14). La batteuse-vanneuse peut être aussi utilisée si l'on en dispose. Le vannage à l'aide des bassins avec l'exploitation de la direction du vent permet de débarrasser le paddy des corps étrangers (Encadré 14).

Encadré 14. Battage (à gauche) et vannage du riz (à droite).

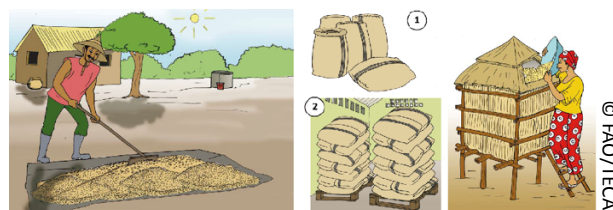


10. Séchage et stockage

Le séchage du paddy après vannage sur une bâche propre (Encadré 15) pour éviter la contamination du paddy avec des impuretés est vraiment nécessaire. Ce type de séchage doit se faire pendant deux à trois jours selon l'intensité du soleil pour réduire le taux d'humidité et permet ainsi un bon stockage du riz récolté.

Enfin, le riz peut être stocké en vrac dans un grenier ou emballé dans des sacs de jute à disposer sur des palettes en bois dans un magasin bien aéré ou sous un hangar (Encadré 15). Il est conseillé de laisser une allée entre les lots de sacs pour permettre le passage libre et aussi un espace entre le plafond et le sommet des sacs pour permettre le contrôle des stocks.

Encadré 15. Séchage du riz sur une bâche au soleil et stockage une fois sec dans des sacs ou un grenier.



11. Zones agro-écologiques

- Tropicale, chaude

12. Les objectifs atteints par le projet:

- l'efficacité d'utilisation des ressources (resource use efficiency);
- la technologie favorable aux populations pauvres (pro-poor technology).